Récits d'Impacts

Une série de récits mettant en relief les résultats des initiatives de gestion des risques de catastrophes

Renforcer la résilience financière dans le Pacifique



- Le projet pilote de Mécanisme d'assurance paramétrique contre les risques de catastrophe du Pacifique (PCRAFI) est la première opération de transfert du risque lié aux catastrophes dans la région du Pacifique.
- Les succès et les bonnes pratiques du projet pilote PCRAFI ont nourri les discussions liées à la création d'un mécanisme similaire de mutualisation des risques dans les îles de l'océan Indien.
- Tonga a été le premier pays bénéficiaire d'un paiement immédiat de plus de 1,2 million de dollars au début de 2014 à la suite du passage du Cyclone lan.
- Les pays insulaires du Pacifique participant ont obtenu un abattement d'environ 50 % des primes d'assurance au titre du mécanisme de mutualisation des risques alors qu'ils auraient payé le double pour une assurance spécifique par pays.



RÉGION: ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE

PAYS: ÎLES DU PACIFIQUE

DOMAINE D'INTERVENTION: PROTECTION FINANCIÈRE

La région des îles du Pacifique est particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles et aux aléas liés au changement climatique. Dans certains pays, ils représentent jusqu'à 6,6 % du produit intérieur brut (PIB) en moyenne chaque année.

En réponse à des demandes émanant de 15 pays, la Banque mondiale et d'autres partenaires ont mis en place en 2007 l'Initiative pour l'évaluation et le financement des risques de catastrophes naturelles dans les îles du Pacifique (PCRAFI) afin d'aider à atténuer les risques liés aux catastrophes et au changement climatique.

Dans le cadre de cette initiative, le premier projet régional pilote de mécanisme d'assurance contre les risques de catastrophes a été mis en place. Il apporte une aide significative à la réponse post-catastrophe dans les îles Marshall, Samoa, Salomon, Vanuatu, Cook et Tonga (désormais le premier pays à avoir reçu un versement pour le relèvement suite aux ravages provoqués par le Cyclone lan de janvier 2014).









Contexte

Les pays insulaires du Pacifique (PIP) font partie des 30 premiers pays les plus vulnérables aux catastrophes naturelles. Exposés aux cyclones et aux tempêtes tropicales — de même qu'aux éruptions volcaniques, tremblements de terre et tsunamis — les PIP subissent des dommages liés aux catastrophes évalués en moyenne annuelle à plus de 280 millions de dollars. Quand une catastrophe se produit, les gouvernements de ces pays rencontrent souvent de grandes difficultés à fournir les liquidités nécessaires permettant d'assurer une réponse d'urgence rapide. Leur faible population, leur capacité d'emprunt et leur accès aux marchés internationaux restreints, ainsi que la taille réduite de leur économie locale limitent leur marqe de manœuvre.

Le Programme pilote est une des composantes du Programme de financement et d'assurance des risques de catastrophes dans le Pacifique (DRFI) qui vise à accroître la résilience financière des PIP à l'égard des catastrophes naturelles et qui s'insère dans le cadre plus vaste du PCRAFI.

Approche

Le Programme pilote est un mécanisme de mutualisation des risques qui permet aux pays qui y participent de souscrire à une assurance de groupe contre les catastrophes à un coût significativement moindre qu'en cas de souscription individuelle. Il a été conçu:

- comme une solution aux problèmes de trésorerie de court terme que rencontrent les petites économies en développement en cas de catastrophes majeures venant perturber la fourniture des services publics;
- tel que la Banque mondiale joue le rôle d'intermédiaire entre les PIP et un groupe de compagnies de réassurance ;
- pour être le premier mécanisme du Pacifique déclenchant des versements basés sur des paramètres physiques spécifiques déterminés à l'avance (vitesse du vent, mouvement du sol, etc.).

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DU PROJET

L'assurance n'est qu'une des composantes d'une protection financière complète. En février 2013, un séisme de magnitude 8.0 et un tsunami consécutif ont frappé les îles Salomon et Santa Cruz sans déclencher de versement. En effet, le niveau des dommages physiques causés par la catastrophe était relativement faible, comme l'a confirmé l'évaluation rapide des impacts menée dans le cadre du PCRAFI. Ceci a démontré qu'il fallait améliorer la communication sur les avantages, mais aussi sur les limites du Programme pilote : préciser par exemple, qu'il ne couvre pas la totalité, mais seulement une partie des pertes quand elles perturbent la fourniture des services publics.

Les programmes en partenariat renforcent l'efficience et l'efficacité. Ce Programme pilote et le Programme DRFI Pacifique ont bénéficié des autres activités engagées par le PCRAFI, notamment en matière d'information sur les risques de catastrophes et d'évaluations rapides post-catastrophe.— Ils sont financés par le Programme Afrique Caraïbes et Pacifique — Union Européenne de prévention des risques liés aux catastrophes naturelles (ACP-UE NDRR) — une initiative du Groupe des pays ACP financée par l'Union européenne et mise en œuvre par la Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement (GFDRR)-Ces efforts aident à affiner les modèles dont profitent en fin de compte des applications telles que le Programme pilote, renforçant sa crédibilité et l'intérêt vis à vis du secteur privé — un acteur qui joue un rôle de plus en plus essentiel dans le renforcement de la résilience des PIP.

Étapes Suivantes

Le Programme DRFI Pacifique recherche actuellement des financements supplémentaires auprès des bailleurs de fonds pour que les pays à faible revenu puissent y participer grâce à des subventions pour les primes d'assurance et une assistance technique. La poursuite du programme pilote pendant au moins deux années supplémentaires stimulerait la discussion entre les gouvernements sur l'établissement de sources durables de financement. Il est envisagé, en outre, de créer une entité dédiée.

« Les fonds reçus au titre du projet pilote d'assurance contre les risques de catastrophes apportent une importante contribution financière à la réalisation de la stratégie du gouvernement d'atténuation des catastrophes naturelles. Ils permettent de poursuivre sans interruption ni retard les efforts de réponse aidant les populations de Ha'apai à récupérer et à retourner à leur vie quotidienne normale. »

– L'honorable Dr. 'Aisake Valu Eke, Ministre des Finances et de la planification nationale de Tonga